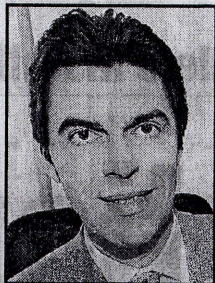




TROIS QUESTIONS A

Daniel Sperling

Adjoint à l'état civil



► Hier s'est tenu, pour la deuxième fois, un séminaire relatif aux bureaux municipaux de proximité. Daniel Sperling évoque cette initiative.

► **En quoi consiste ce séminaire ?**

C'est, en quelque sorte, l'envers du décor. Ce séminaire a mobilisé de nombreux responsables de la mairie et de la préfecture : ces personnes, qui ne se rencontrent jamais, ont pu discuter de tous les problèmes que les usagers leur soumettent, au guichet, cela afin de réfléchir à des solutions. La philosophie de ce séminaire est de partir des besoins des citoyens et de regarder de quelle façon on peut y répondre, en privilégiant la proximité, l'écoute, la concertation.

► **Alors, justement, quels sont les besoins qui sont revenus le plus souvent, et comment y répondre ?**

Nous avons évoqué de nombreux points : la gestion des flux, l'attente, la confidentialité, les bornes de téléservice, les listes électorales, etc. Il a été question également d'augmenter l'amplitude d'ouverture. On peut envisager plusieurs solutions : faire la journée continue, rester ouvert plus tard le soir, ou le samedi matin, créer des structures mobiles dans les quartiers excentrés.

► **Au-delà de ce séminaire, y a-t-il de nouvelles actions dans le cadre de votre délégation ?**

Oui. D'abord, nous poursuivons l'ouverture échelonnée de bureaux municipaux de proximité : nous avons ouvert ceux de Saint-Georges, de Mazenod, rouvert celui de Vauban, en attendant celui de Bonneveine. De plus, nous avons étendu les services à domicile. Ils avaient été mis en place pour les personnes handicapées ; désormais, les personnes âgées de plus de 80 ans peuvent en bénéficier également. Il leur suffit d'appeler Allo Mairie ou leur bureau municipal de proximité : on envoie alors chez ces personnes un agent, qui leur fait remplir le document, le rapporte aux services municipaux, puis leur rapporte à domicile le document une fois délivré. Enfin, j'ai récemment réuni les adjoints à l'état civil des huit mairies de secteur pour leur proposer de moderniser la couverture du livret de famille. J'ai obtenu leur accord, l'appel d'offre a été lancé et fin 2003, les nouveaux livrets de famille seront en service.